



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

Le vingt septembre deux mille dix-neuf, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de Monsieur Jacques POUGET, Maire.

**Etaient présents** : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Josiane LINON, Serge LINON, Charles LONJOU, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD.

**Etaient absents et ont donné procuration** : Michel DURAND donne procuration à Jacques POUGET, Marie-Christine LAPEYRE a donné procuration à Philippe PARIAT, Cristel MARTINEZ a donné procuration à Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY a donné procuration à Stéphane DOLO.

**Etait absente** : Aline JACQUET.

Monsieur Stéphane DOLO est désigné secrétaire de séance.

### **Rappel de l'ordre du jour :**

**1 – Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de bourg 3<sup>ème</sup> tranche (rue du Balat, place du Balat et chemin de Lavayssade)**

**2 - Modification des effectifs**

**3 - Questions diverses**

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 2/09/2019 en vue de son approbation.

Aucune observation n'est faite et le compte rendu est approuvé à la majorité avec deux votes contre (Sébastien NODARI et Patricia CHATELIN) et une abstention celle de Charles LONJOU.

### **Information sur les décisions prises depuis la dernière séance :**

**Décision n°2019-12** : validation de l'avenant au contrat flotte suite à l'ajout d'une nouvelle balayeuse pour le service technique pour un montant de 311 € pour la période du 28/08 au 31/12/2019.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1 – Attribution aménagement de bourg 3<sup>ème</sup> tranche : rue du balat, place du balat et chemin de lavayssade**

Suite à la procédure déclarée sans suite lors du conseil municipal du 15/07/2019, une nouvelle consultation a été relancée le 19/07/2019 pour un montant estimatif de 187 306.50 € HT.

La remise des offres était fixée au jeudi 12 septembre 2019 à 12 h.

4 entreprises ont déposé une offre.

- EMTF domiciliée à Montauban, offre pour un montant de 187 500 € HT,
- EIFFAGE route Sud-Ouest domicilié à Maxou, offre pour un montant de 205 950 € HT,
- MARCOULY domiciliée à Puy l'évêque, offre pour un montant de 207 868.70 € HT,
- ETPL V domiciliée à Villeneuve, offre pour un montant de 197 889 € HT.

La maîtrise d'œuvre a effectué l'analyse des offres avec l'application des critères valeur technique : 60 % et prix des prestations : 40 % selon le règlement de la consultation.

Le classement des offres proposé par la maîtrise d'œuvre est le suivant :

- 1- EMTP pour un montant de 187 500 € HT,
- 2- EIFFAGE pour un montant de 205 950 € HT,
- 3- MARCOULY pour un montant de 207 868.70 € HT
- 4- ETPL V pour un montant de 197 889 € HT.

La maîtrise d'œuvre propose l'entreprise EMTP pour un montant de 187 500 € HT.

A ce jour, les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable ont été effectués durant le mois de juillet, et le chantier devait démarrer à la mi-septembre.

Suite au retard pris, je vous réunis en séance du conseil municipal afin d'attribuer ce marché pour un démarrage dans les meilleurs délais possibles.

**Après examen et délibération, l'assemblée décide à la majorité avec deux abstentions (Sébastien NODARI et Patricia CHATELIN) de l'attribution du marché à l'entreprise EMTP domiciliée à Montauban pour un montant de 187 500 € HT et autorise le Maire à signer le marché.**

## **2 – Modification des effectifs**

Lors du conseil municipal du 2/09/2019, il a été créé un poste d'adjoint d'animation à 7 h/annualisé pour 9h/semaine de classe.

Un complément est nécessaire pour 2h/semaine de classe, ce qui entraîne la création à compter du 1/10/2019, d'un poste d'adjoint d'animation à 8h/semaine annualisé pour 11 h/semaine de classe.

**Après examen, l'assemblée décide à l'unanimité la création du poste d'adjoint d'animation à 8h/semaine annualisé à compter du 1/10/2019.**

## **3 - Questions diverses**

- Présentation du bilan des recettes de la saison piscine 2019, elle clôturera au 4/10/2019. Bilan piscine 2019 avec l'ensemble des activités et les recettes encaissées jusqu'au 31/08. La piscine clôturera au 4/10/2019.
- Le Maire a évoqué le contenu de la Cazelle Enchaînée écrit d'une plume dédaigneuse en s'appuyant comme souvent sur des données fantaisistes.
- « Occulter l'implication à l'association des MARPA pour n'évoquer malicieusement que l'inauguration témoigne de la méconnaissance totale du terrain.  
Avec constance depuis la création de la communauté de communes, les services se sont mis en place : ils assurent l'attractivité du Pays de Lalbenque-Limogne.  
Persifler, tel est l'état d'esprit de certains.  
D'autres s'impliquent à poursuivre ce que des générations ont patiemment modelé. Le monde rural mérite notre respect, la solidarité et le désir de partager ce patrimoine hérité d'hommes et de femmes besogneux afin que les nouvelles générations s'en saisissent ».

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h.

LALBENQUE, le 26 septembre 2019

Le Maire

Jacques POUGET.